

Nevers, 13 avril 2022 - 20h

Maternité du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers - Situation au 13 avril

Pour rappel, depuis deux jours, la maternité n'est plus en capacité de fonctionner normalement. En interne, de nombreuses discussions sont en cours afin de rétablir la situation dans les meilleurs délais.

Mercredi 13 avril 2022, un accord a été trouvé lors d'une réunion qui s'est déroulée entre les sages-femmes, les membres de la Direction du CHAN, l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Ordre des sages-femmes, le corps médical et les partenaires sociaux de l'établissement.

Les conditions de reprise de travail des sages-femmes, à l'issue de leurs arrêts maladie, ont été définies et visent à garantir une organisation plus sereine et conforme à leurs attentes.

Hier, un appel à candidature pour 6 postes d'infirmiers en Maternité/Obstétrique a été publié, en externe ainsi qu'au sein du Groupement Hospitalier de Territoire de la Nièvre.

Plusieurs candidatures ont d'ores et déjà été reçues et sont validées progressivement.

Nous espérons une reprise d'activité normale de la maternité la semaine prochaine.

L'équipe du Centre Hospitalier appelle au fur et à mesure toutes les patientes proches du terme pour déterminer avec elles la maternité vers laquelle elle seront réorientées.

Pour rappel, les accouchements d'urgence sont toujours réalisés à la maternité de Nevers.

La Direction du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers